

## DÉCISION MUNICIPALE N°2024\_155

### **OBJET : DST/SERVICE BATIMENTS – ATTRIBUTION D'UNE MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA REALISATION D'UN AUDIT ENERGETIQUE DES BATIMENTS COMMUNAUX**

Le Maire de la Commune de Pierrelaye,

**AGISSANT** en vertu de la délibération du Conseil Municipal n°8/2020 en date du 26 mai 2020, relative aux délégations de pouvoirs données au Maire par le Conseil Municipal conformément aux articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-21 et L.2122-22,

**VU** le Code de la Commande Publique,

**VU** le Décret n°2019-771 en date du 23 juillet 2019 relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire,

**VU** le Budget Communal,

**CONSIDERANT** les obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale des bâtiments à usage tertiaire,

**CONSIDERANT** le souhait de la commune de réaliser un audit énergétique de l'ensemble des bâtiments communaux – hors gymnase Ostermeyer - rentrant dans le champ d'application du Décret Tertiaire,

**CONSIDERANT** la nécessité de recourir à une prestation extérieure pour accompagner la Commune dans la réalisation de ses études,

**CONSIDERANT** qu'après examen, suite à la consultation lancée, l'offre de mission proposée par la S.A.S « ARGETEC » en date du 13 août 2024, répondant à la demande de la Commune, apparaît comme pertinente,

### **DECIDE**

#### **Article 1er :**

**Missionner** la S.A.S « ARGETEC » sise 544 boulevard des Saveurs - Cré@vallée Nord – 24660 COULOUNIEIX CHAMIERES, pour une Assistance à Maitrise d'Ouvrage concernant la réalisation des audits énergétiques de l'ensemble des bâtiments communaux – hors gymnase Ostermeyer.

#### **Article 2 :**

**S'acquitter** du montant forfaitaire de la prestation établi à un montant de 39 800 € HT, et le **verser** par mandat administratif à l'issue de chaque prestation, sur présentation d'une facture et d'un relevé d'identité bancaire ou postal via le portail Chorus Pro, soit :

Eléments de mission de maîtrise d'œuvre	Montant H.T	Montant T.T.C
Phase 1 : VISITE DU SITE ET DEPLACEMENT	10 720 €	12 864 €
Phase 2 : ETUDE BILAN INITIAL	14 760 €	17 712 €
Phase 3 : ETUDE SOLUTION ENERGETIQUE ET DEPLACEMENT	14 320 €	17 184 €
<b>MONTANT TOTAL DE LA PRESTATION</b>	<b>39 800 €</b>	<b>47 760 €</b>

**Article 3 :**

**Préciser** que les crédits nécessaires seront prélevés sur la section investissement du Budget Communal.

**Article 4 :**

**Adresser** la présente décision à Monsieur le Préfet du Val d'Oise pour accomplissement du contrôle de la légalité et **l'inscrire** au Registre des Décisions.

Fait à PIERRELAYE, le 16/08/2024

Le Maire,



Michel VALLADE



Transmis en Préfecture le : 19/08/2024  
Publié(e) le : 19/08/2024  
Exécutoire le : 19/08/2024

# Audits énergétiques de l'ensemble des bâtiments de la commune de Pierrelaye



Forfait jour 720 €/HT/

Montant de la mission d'audit 720 €/HT/

Nom des Bâtiments	Adresse postale	Surface	Visite / PHASE 1		Etude Bilan Etat Initial / PHASE 2		Etude Solut. Ener + Bouquet trav. Décret tertiaire / Fonds Verts Objectif 50% de Gain / PHASE 3		Frais de déplacement et hébergement	TOTAL
			J.H	€HT	J.H	€HT	J.H	€HT		
Mairie	42 bis rue Victor Hugo	792	1,0	720	1,0	720	1,0	720		2 160
Bâtiment UG4	42 bis rue Victor Hugo	334								
PMI	42 bis rue Victor Hugo	342								
Services techniques	22/24 rue de Besenacourt	774	1,0	720	1,0	720	1,0	720		2 160
Ménuiserie	7 rue de Besenacourt	294								
Groupes scolaire Marie Curie	50 rue Victor Hugo	740								
Groupes scolaire Marie Curie	50 rue Victor Hugo	523								
Groupes scolaire Marie Curie	50 rue Victor Hugo	470								
Groupes scolaire Marie Curie	50 rue Victor Hugo	424	1,5	1 080	2,5	1 800	2,5	1 800		4 680
Groupes scolaire Marie Curie	50 rue Victor Hugo	420								
Groupes scolaire Marie Curie	44 rue Victor Hugo	407								
Groupes scolaire Marie Curie	46 rue Victor Hugo	182								
Groupes scolaire Marie Curie	46 rue Victor Hugo	421	0,5	360	1,0	720	1,0	720		1 800
Groupes scolaire Marie Curie	46 rue Victor Hugo	319	0,5	360	1,0	720	1,0	720		1 800
Groupes scolaire Marie Curie	1 rue Anatole France	859								
Groupes scolaire Marie Curie	5 rue Anatole France	2100								
Groupes scolaire Marie Curie	3 rue Anatole France	283								
Groupes scolaire Marie Curie	3 rue Anatole France	234	1,5	1 080	2,5	1 800	2,5	1 800		4 680
Parc des Sports	Rue des Preilles Vignes	151								
Parc des Sports	Rue des Preilles Vignes	40								
Parc des Sports	104 rue du Général de Gaulle	122								
Parc des Sports	104 rue du Général de Gaulle	152								
Parc des Sports	104 rue du Général de Gaulle	143								
Parc des Sports	104 rue du Général de Gaulle	504								
Parc des Sports	10 Rue des Jardins	2116	1,0	720	2,5	1 800	1,0	720		3 240
Parc des Sports	Rue Jean Jaures	472	0,5	360	1,0	720	0,5	360		1 440
Parc des Sports	Rue de la Paix	594,3								
Parc des Sports	Rue de la Paix	171,15								
Parc des Sports	16 ter Rue Carnot	1537	1,0	720	1,5	1 080	1,0	720		2 520
Parc des Sports	17 rue de Besenacourt	1522	1,0	720	1,5	1 080	1,0	720		2 520
Parc des Sports	1-3 rue Jean Ferrat	3460	1,0	720	2,5	1 800	2,5	1 800		4 320
Parc des Sports	6/8 Rue Jean-Jaures	120	0,5	360	0,5	360	0,5	360		1 080
Mairie		9 360								

Mention manuscrite "Bon pour accord" et signature

A Le A Pierrelaye, le 16/08/2024  
M. H. Vallade, Maire



ECHANCIER DES PaiEMENTS :  
1- VISITE DU SITE ET DEPLACEMENT : 10 720 € HT  
2- ETUDE BILAN INITIAL : 14 760 € HT  
3- ETUDE SOLUTION ENERGETIQUE ET DEPLACEMENT : 14 320 € HT  
TOTAL : 39 800 € HT

LE 13/08/2024

M. ARNAUD TRENY - DIRECTEUR

€HT (Prestation + déplacement) 39 800  
TVA 7 960  
ETC 47 760